

# Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduaires

Convocation<sup>1</sup>

Mardi 6 novembre 2018 - 14 h 30 Rue du Lombard, 69 - Salle 201

## Ordre du jour

 Proposition de résolution en vue de s'opposer à l'enfermement des enfants en centre fermé pour des questions administratives déposée par Mme Joëlle Milquet, M. Ahmed El Ktibi et M. Michel Colson 106 (2017-2018) n° 1

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé des auteurs de la proposition de résolution.
- Discussion générale.
- Discussion et vote des points du préambule et du dispositif.
- Vote de l'ensemble de la proposition de résolution.
- 2. Proposition de résolution soutenant la délivrance facilitée de visas humanitaires, la non-criminalisation de la solidarité citoyenne et une politique migratoire solidaire, durable et démocratique

déposée par Mme Simone Susskind, Mme Fatoumata Sidibé, Mme Joëlle Milquet et Mme Véronique Jamoulle 108 (2017-2018) n° 1

- 36 (2011 2016) 11 1
- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposé des auteures de la proposition de résolution.
- Discussion générale.
- Discussion et vote des points du préambule et du dispositif.
- Vote de l'ensemble de la proposition de résolution.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

### 3. Divers

### Composition de la commission

Présidence : Mme Julie de Groote

Vice-présidences : M. Olivier de Clippele, Mme Véronique Jamoulle

### Membres effectifs:

PS: M. Ridouane Chahid, Mme Véronique Jamoulle, Mme Catherine Moureaux, M. Sevket Temiz, Mme Kenza Yacoubi

MR: M. Olivier de Clippele, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. David Weytsman

DéFI: M. Michel Colson, M. Emmanuel De Bock

cdH: Mme Julie de Groote Ecolo: M. Alain Maron

### Membres suppléants :

PS: Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Amet Gjanaj, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Hasan Koyuncu,

Mme Simone Susskind

MR: Mme Françoise Bertieaux, M. Alain Courtois, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

DéFI: M. Serge de Patoul, M. Marc Loewenstein, M. Michaël Vossaert

cdH: M. Benoît Cerexhe, M. Hamza Fassi-Fihri Ecolo: M. Christos Doulkeridis, Mme Magali Plovie

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).